

Jeudi 23 janvier 2017

Contacts Presse

Sandrine FOURCAULT
Conseil départemental
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 12 64
fourcault.sandrine@orne.fr

Aménagement

Voie verte Briouze - Bagnoles-de-l'Orne-Normandie : travaux sur l'ancienne voie ferrée Briouze-La Ferté-Macé

Dans le prolongement de la stratégie vélo départementale adoptée par l'assemblée départementale au 4^e trimestre 2016, le Département va entreprendre les travaux d'aménagement en « voie verte » de l'ancienne voie ferrée reliant Briouze à Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, tout en maintenant le vélo-rail sur la portion Bagnoles-La Ferté Macé. Ceci portera ainsi au nombre de quatre les offres d'itinéraires « voie verte » sur le territoire, avec les tronçons en site propre Sablons-sur-Huisne – Alençon (Véloscénie), La Selle la Forge – Céaucé (VéloFrancette) et une voie partant de Vimoutiers pour relier Cabourg. Le début de l'opération, consistant au démontage de la voie désaffectée, devrait se terminer avant la fin du mois de mars.

Favoriser le tourisme et le développement économique

L'Orne est concernée par deux axes structurants majeurs que sont la Véloscénie reliant Paris au Mont-Saint-Michel et la Vélo Francette reliant Ouistreham à la Rochelle. Deux syndicats sont actuellement chargés de l'aménagement de certaines portions de ces itinéraires nationaux. Le Conseil départemental a apporté jusque-là un soutien financier par l'acquisition puis la rétrocession de voies de chemins de fer désaffectées ou par l'octroi de subventions. Désormais, pour accélérer la réalisation de ces itinéraires, le Département intervient comme maître d'ouvrage sur les territoires non couverts par un syndicat. Ainsi, le Département optimise l'intermodalité train-vélo en créant une porte d'entrée en plein bocage pour un public provenant de la région parisienne.

Un aménagement structurant pour le territoire

En décembre 2014, le Département a acquis l'ancienne voie ferrée reliant **Briouze à Bagnoles de l'Orne Normandie** (à l'exception des portions situées sur Lonlay-le-Tesson et Magny-le-Désert, les communes ayant exercé leur droit de préemption). Avant d'aménager le parcours en « voie verte », le Conseil départemental doit faire procéder à la dépose de l'ensemble des équipements **entre Briouze et La Ferté-Macé** (environ 18 km), soit 1 500 t de rail, 1 600 t de traverses métalliques, 3 800 traverses bois (déchets dangereux) et 100 t de boulonnerie. Les travaux, d'une durée de deux mois, comprennent également la coupe, le broyage et l'évacuation de la végétation, ainsi que le réglage du vieux ballast.

À l'issue de la procédure d'appel public à concurrence, c'est l'offre de l'entreprise AALYAH RECYCLAGE qui a été retenue pour le démontage de la voie ferrée Briouze-La Ferté Macé dans sa variante « valorisation des parties métalliques ».

Les travaux en cours

Débutés le 30 janvier 2017 au niveau de l'ancienne gare de la Ferté Macé pour se poursuivre jusqu'à Briouze, les travaux devraient se terminer avant la fin du mois de mars par la portion située au sud de la gare de la Ferté Macé.

Le chantier se déroule en 6 grandes étapes :

- coupe et broyage de la végétation sur la bande de roulement (intervention d'un bûcheron pour les grosses sections, d'une pelle équipée d'une tête abatteuse et d'une déchiqueteuse.) ;
- découpe des rails par oxy-découpage en bouts de 10 mètres ;
- levage avec une pelle ;
- déboulonnage des équipements (traverses...) par une draineuse – tirefonneuse ;
- chargement sur une semi-remorque ;
- dessouchage des arbres avec une pelle mécanique une fois l'équipement retiré.

Notes historiques de la ligne

Ligne Briouze - Couterne

Villes desservies : Briouze, La Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne

Historique

Mise en service : 1869 – 1873

Fermeture : 1940 – 1992

Travaux actuels de dépose des rails et traverses

Dépenses : 269 716 € HT

Recettes (vente acier) : 416 000 €